



EPOMUR

Couche d'isolation, bi-composants époxy, en phase aqueuse.

La fiche de durabilité offre un aperçu de l'ensemble des labels de qualité, des attestations et d'autres évaluations pertinentes concernant la durabilité. Elle nous permet d'offrir une image transparente de la performance, de la qualité environnementale, de la sécurité et de l'impact sur la santé de ce produit.

Index

1. Labels de qualité
2. Performance
3. Sécurité et santé

1. Labels de qualité

Label de durabilité BOSS paints



Tous les produits de peinture de BOSS paints sont conformes à ce label qui symbolise l'entrepreneuriat durable. BOSS paints a été créé en 1945 par Antoon Bossuyt et est une entreprise familiale 100 % belge. Toutes les décisions sont prises sur la base de nos 5 valeurs clés : client, qualité, homme, environnement et rendement. En tant qu'entreprise mue par des valeurs, l'entrepreneuriat durable est un objectif essentiel à nos yeux. Il s'exprime aussi bien dans la gestion de notre entreprise que dans nos produits. BOSS paints s'engage à diminuer sa consommation d'énergie, d'eau et de carburant et prend des initiatives dans le domaine de la préservation de la nature et du bien-être social. En ce qui concerne nos produits, nous mettons l'accent sur une plus longue durée de vie et sur un choix réfléchi de matières premières. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur [notre site internet](#).

2. Performance

Perméabilité à la vapeur d'eau NBN EN ISO 7783 Pour des supports comme les murs extérieurs post-isolés et les murs humides en permanence, une certaine dose de perméabilité à la vapeur d'eau est souhaitable. Une peinture affichant une bonne perméabilité à la vapeur d'eau fera sécher plus rapidement l'humidité du support. Le résultat s'exprime en valeur Sd. Plus la valeur Sd est faible, plus la perméabilité à la vapeur d'eau est élevée. Les valeurs Sd sont regroupées en classes V, de V0 à V3, V0 représentant la plus grande perméabilité à l'eau. V0 offre donc le meilleur résultat.	V3 - Sd 16.04 m (en respectant le rendement indiqué) - classification selon NBN EN ISO 7783
Perméabilité à l'eau NBN EN 1062-3 La protection contre l'absorption d'eau par le support, provenant par exemple de la pluie, est importante pour les murs extérieurs confrontés à de l'eau. Lors de ce test, une brique est plongée dans l'eau et il est mesuré la quantité d'eau qui traverse le film de peinture et pénètre dans la brique, sans que le film de peinture se détache de la pierre. Le résultat s'exprime en valeur Sd. Plus la valeur Sd est élevée, plus la résistance à l'eau l'est également. Les valeurs Sd sont subdivisées en classes W, W0 représentant la meilleure résistance à l'eau et W3 la moindre. W3 offre donc la meilleure protection contre l'absorption d'eau	W1 - 0.6 kg/(m ² x h0.5) classification selon NBN EN 1062-3
Résistance à la saponification et aux alcalis La saponification est une réaction chimique qui survient dans certaines circonstances dans les peintures à base de résine alkyde, notamment lorsqu'elles entrent en contact avec des supports alcalins, comme l'enduit de béton et de ciment. Si une peinture ne contient pas de résine alkyde, elle est résistante à la saponification.	✓

3. Sécurité et santé

Attestation pour contact alimentaire NBN EN 1186-1 Le film de peinture est mis en contact avec divers simulants (qui reproduisent des denrées alimentaires). Après un certain temps, il est mesuré la quantité de substances de la peinture absorbée par le simulant. Une attestation alimentaire indique que la peinture peut être utilisée sans risque pour la santé sur une surface entrant en contact avec des denrées alimentaires dans les conditions précisées dans l'attestation.	certificat de conformité pour les simulants B, C, D en E
Adéquation pour une utilisation par des femmes enceintes Sur le plan de la technique de peinture, cette peinture est adaptée à une utilisation par des femmes enceintes. En cas d'usage correct, elle n'est nullement nocive pour la mère et l'enfant à naître. Pour usage professionnel, cette peinture est conforme aux exigences du Code du bien-être au travail, et plus particulièrement l'article X.5 et l'annexe X.5-1.A.3 sur la protection de la maternité.	✓

Date dernière révision: 12/01/24

Cette fiche de durabilité remplace toutes les éditions précédentes. Notre responsabilité se limite au produit même, la mise en œuvre et l'application du produit sont en dehors de notre appréciation. Nous nous réservons le droit de changer nos produits et leur composition et d'adapter la fiche de durabilité correspondante sans avertissement préalable. La dernière version de la fiche de durabilité est toujours disponible sur <https://technischeinfo.boss.be/> ou informez-vous auprès de notre service de conseil pour la fiche de durabilité la plus récente +32 (0)56738210.